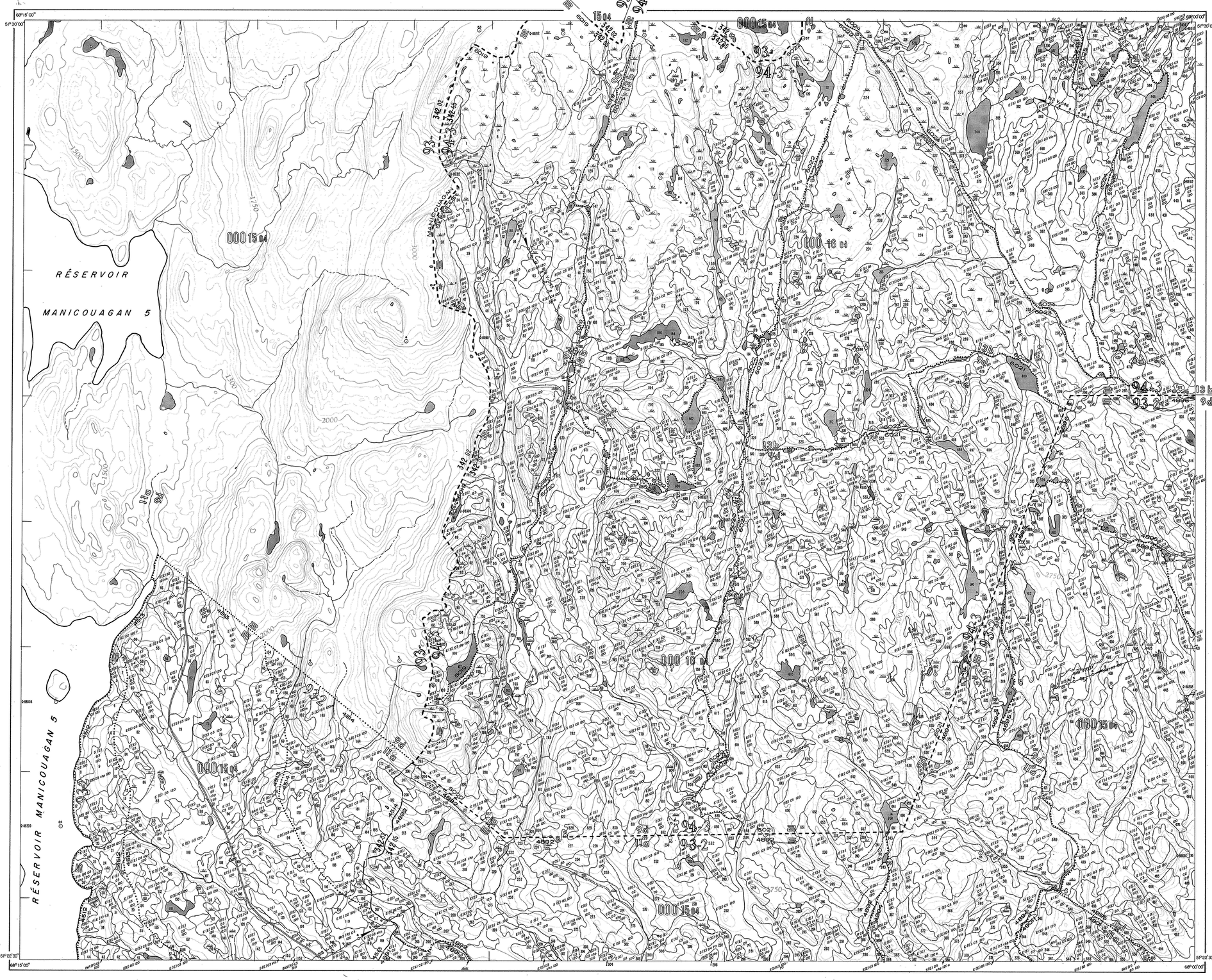

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation)

Pessière
— — (épinette noire et/ou épin rouge occupent plus de 75% de la portée-tion.)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— — (le sapin et/ou épin blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épin rouge (le occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)

Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec pin blanc
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec épinette noire et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre

Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec épin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)

Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)

Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze hybride)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Frênes avec résineux
Érables rouges
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — à essences intolérantes
— — à essences tolérantes
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplier
Frênes
Érables
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumeie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Tunnel aqueduc
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: 0-10 % — 5-2 99%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE			FORÊT ÉTAGÉE		
CLASSES		TIGES DE:	CLASSES		
10 (ans)	—	0-20 ans		70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	—	21-40 "		80-30 "	30-80 "
50 "	—	41-60 "		90-30 "	30-90 "
70 "	—	61-80 "		100-30 "	30-100 "
90 "	—	81-100 "		110-50 "	50-110 "
120 "	—	101 et plus		120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges âgées de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	30m	17m	12m	7m	4m	1m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 et plus	***

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: POULIN, THÉRIAULT INC.
SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SI 61 C2 @ 50 m G — densité du peuplement, classe de pente, classe d'âge, sous-groupe d'essences, groupement d'essences

F 13 d 9 d 01 — classe de pente, classe d'âge, sous-groupe de hauteur, classe de densité, type de couvert, origine

Carte forestière: Photographie aérienne: Année de publication: Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 93-2*
Unité d'aménagement
Unité de sondage 5*

Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 15
Concessionnaire ou autres 04

Bassin hydrographique
Bassin primaire 40205*
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité 97 900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 4895 *
Région écologique 9d*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du 15/5/88
Déclinaison magnétique: 24° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

22-N-10	22-N-9	22-O-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-N-7	22-N-8	22-O-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-N-2	22-N-1	22-O-4	

22 N/8 N. E.